Ecrit par Echo du Mardi le 17 juin 2021

Les pays hostiles au Bitcoin

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 17 juin 2021

Les pays hostiles au Bitcoin

Gouvernements ayant pris des mesures légales contre l'utilisation des cryptomonnaies *

Ecrit par Echo du Mardi le 17 juin 2021

N’étant pas émises par un gouvernement ou une banque centrale, les cryptomonnaies décentralisées comme le Bitcoin entretiennent souvent des relations délicates avec les institutions gouvernementales et financières. Dans certains pays, cela a conduit à la mise en place de restrictions légales d’utilisation (banques, paiements), voire même à des interdictions pures et simples d’achat et de possession pour les citoyens. Selon les données publiées cette semaine par le Financial Times, le Bitcoin est actuellement considéré comme illégal dans 6 pays : Bolivie, Maroc, Algérie, Égypte, Népal et Bangladesh.

D’autres États, comme la Turquie et la Chine, ont récemment pris la décision de restreindre l’utilisation des cryptomonnaies. Le premier a interdit les paiements en Bitcoin au mois d’avril, face à l’écroulement de la Lire turque et à l’engouement de sa population pour les cryptodevises. De son côté, la Chine a annoncé en mai qu’elle interdisait son utilisation aux institutions financières et banques du pays, officiellement pour protéger son économie du trading spéculatif. Mais pour certains analystes, cette défiance du régime chinois envers le Bitcoin s’explique aussi par le lancement de sa propre monnaie virtuelle nationale, davantage « contrôlable » et dont il souhaite étendre l’usage.

De Tristan Gaudiaut pour Statista